

Autour de la table de Shabbat n° 370 BECHALLAH



Ces Paroles de Thora seront étudiées LÉYlouï Nichmat des victimes de l'attentat de Névé-Yaacov (Chabat Bo) et pour la guérison de tous les blessés

Pour ne pas finir à Tombouctou...

Notre Paracha marque la fin de l'asservissement égyptien et le grand départ de la communauté en direction de la Terre Sainte. Les Bné Israël sont partis le 15 Nissan en pleine journée, afin de montrer à tous qu'ils ne sont pas sauvés comme des voleurs, en catimini, **mais comme des hommes élevés en quête de liberté matérielle et spirituelle**. Seulement Pharaon gardera rancune et pour cause, c'est toute la force de travail qu'il perd d'un seul coup. Il armera ses chars d'assauts pour les intercepter une semaine plus tard au bord de la mer Rouge. Les Bné Israël prendront leur courage à deux mains et rentreront dans la mer déchainée en espérant la grâce Divine. **Le miracle incroyable** aura lieu puisque la mer se fendra devant les 3 millions de personnes (600 000 hommes âgés de 20 à 60 ans en dehors des femmes, des enfants, des adolescents et des vieillards). Ils marcheront d'un pas alerte, **sur le sol sec**, alors que des colonnes d'eau les encadreront à droite et gauche beaucoup mieux que dans le film.... De l'autre côté du rivage, les égyptiens verront aussi le prodige, mais au lieu de prendre la poudre d'escampette, devant ce miracle, ils s'engouffreront dans la mer en effervescence on est méchant ou on ne l'est pas. Or vous le savez, les miracles ne sont pas dû au hasard **genre : au même moment où les Bné Israël rentrèrent dans l'eau, un ouragan a soufflé, comme en Amérique et a ouvert l'eau et, par le plus grand des hasards, les Bné Israël sont ressortis**

sains et saufs, tandis que, par hasard, les égyptiens sont tous morts noyés... Comment vous appelez-vous ? Monsieur Hasard ou plutôt Monsieur Bizarre... mais au contraire, Hachem fait des prodiges pour les Tsadiquims ou pour les gens qui placent leur confiance en Lui même s'ils n'ont pas un haut niveau de Thora.

Les résultats seront stupéfiants puisque, lorsque le dernier des hébreux aura mis son pied sur la terre ferme, la mer se refermera sur les poursuivants. Les magnifiques chars d'assauts, **made In France, comme l'armement iraquien et celui d'autres belles « démocraties » du Moyen-Orient**, seront balancés, retournés et écrasés sous les trombes d'eau qui se déverseront sans pitié aucune. De ce passage anthologique, **on apprendra que Hachem protège son peuple et punit les bourreaux** puisque les égyptiens avaient durci l'asservissement les dernières 86 années, une population innocente. Bravo !

Seulement la table du Shabbat ne s'arrête pas uniquement à la description des faits bibliques véritables, mais s'occupe, surtout, de son application dans la vie de tous les jours.

Dans la Agada de Pessah il est écrit : "**Un homme est redevable de se voir comme s'il était sorti lui-même d'Egypte**". Cette injonction est amplement accomplie le soir du Seder. Le père est assis à la tête de la table, entouré de sa famille et fera de son mieux pour que les enfants vivent la soirée comme s'ils étaient eux-mêmes sortis d'Egypte. Seulement le Talmid Haham de

Bné Braq (Rav Harrar) dans ses écrits "Zihron Yossef" a découvert l'enseignement du "**Sefer Ha'harédim**" ancien livre, qui compulse toutes les Mitsvots de la Thora, écrit par un éminent Talmid Haham Rabi Eliézer Ezkari Zatsal, de l'époque du Ari Zal et de Rabi Yossef Karo à Tsfat/Safed. Il écrit (Ch 9.24) que **nous avons une Mitsva de se souvenir chaque jour que nous étions esclaves en Egypte, et que Hachem nous en a délivré.** Et si Hachem ne nous avez pas fait sortir, on serait encore asservi. Le "Olat Tamid" sur le Sefer Harédim note que dans les bénédictions du matin on dit aussi : "Béni soit Hachem ... **qui ne m'a pas fait esclave**". C'est-à-dire qu'on a TOUT LES JOURS une reconnaissance pour D.ieu qui nous a sauvés des travaux forcés égyptiens. Autre allusion, cette fois dans le Birkat Hamazon, action de grâce après le repas. On dit dans le deuxième paragraphe, "Nous sommes reconnaissant **que Tu as fait hériter la Terre Sainte à NOS PERES, et du fait que Tu nous as fait sortir d'Egypte**". Pour l'événement de la Sortie d'Egypte c'est un vécu qui touche notre génération tandis que par rapport à l'entrée en Terre Sainte il s'agit d'un événement qui a touché nos parents, les générations précédentes. Là encore, **on voit que la Sortie est vécue au présent.**

Il semble donc que la Sortie d'Egypte ne fait pas partie des événements anciens qui appartiennent au passé. La Sortie est constante, jusqu'à notre époque.

Peut-être que grâce à cette nouvelle connaissance, on se raffermira à la pratique juive. En effet, savoir que sans la grande Miséricorde Divine on serait encore esclave quelque part au sud du Caire à construire des autoroutes direction Tombouctou. Donc si on doit tout cela à Hachem, on pourra aborder la pratique juive sur un nouvel angle, plus juste. Je me lève de bon matin et je vais à la synagogue pour compléter le Minnian, ou je pratique le Shabbat en suivant toutes les règles de l'art. D'ailleurs il existe de très bons livres écrits en français par des Talmidé Hahamim d'Israël en particulier **le Rav Daniel Bellaich** Chlita qui a traduit, une bonne partie, de l'immense œuvre du Michna Broua ou **le Rav Chimon Barouh** Chlita qui a fait un magnifique travail sur les lois du Shabat. En cela, je montre que Hachem a transformé le joug sordide des tortionnaires égyptiens en un **service Léhavdil spirituel, élevé, et très agréable** car, qui n'a pas de plaisir à manger la bonne Dafina du Shabbat en famille lorsque le plus jeune lit "Autour de la magnifique table"

De plus, ce grand événement nous apprend qu'à chaque moment, même lorsque les

événements de la vie semblent obscures, que les flots semblent nous submerger, tels que, l'éducation, la Parnassa ou le Chalom Bait, il reste que D.ieu a la faculté de nous sauver. Cela nous donnera donc du courage à savoir que si on garde la droiture dans notre vie dans les affaires, la vie de famille, des amis etc... on sera sûr d'avoir le droit, nous aussi à notre Sortie d'Egypte.

Ne pas faire comme le cheval...

On finira par une anecdote véritable. Il s'agit d'un commerçant qui est allé rencontrer un des premiers Admour (Rav dans la communauté Hassidique) de la ville de Tsanz (il y a près de deux siècles). Le marchand lui dit qu'il possède un magasin dans la ville qui fonctionnait jusqu'à présent à merveille. Cependant depuis quelques temps, il y avait un concurrent qui s'est installé devant son échoppe et qui lui faisait beaucoup d'ombre. Sa clientèle devenait rare et son stock n'était toujours pas vendu... Une vraie catastrophe pour lui et sa famille (comme quoi les problèmes de Parnassa ne sont pas nouveaux dans ce bas-monde). Notre homme demandera au Tsadiq, ni plus ni moins, **de maudire son concurrent** qui était lui aussi membre de la communauté.... Le Rav ouvrit grand les yeux et il dit d'un ton qui ne laissait aucun doute : "en aucune façon je maudirai un autre homme !". Le commerçant un peu plus diplomate, demanda uniquement de maudire le magasin concurrent... Là encore ce sera Niet ! Cependant l'Admour lui demanda : "est-ce que tu vas à la foire de Leipzig une fois dans l'année ? Il répondit : bien-sûr ! Est-ce que tu fais attention à la manière dont le cocher dirige sa charrette ? Le commerçant ne comprenait pas où il voulait en venir. Ce dernier continua : « comment le cocher manœuvre lorsqu'il se rend dans l'auberge avec les chevaux ? Le commerçant répondit qu'il leur donne à manger à l'étable de l'hôtel. Et lorsque ils sont en route, comment leur donne-t-il à boire ? Il défait les sangles, puis enlève les muselières et conduit les animaux au cours d'eau. "Et comment cela se passe-t-il ?" Les chevaux, qui ont très soif, baisse sa tête dans l'eau, tape du sabot dans la rivière et commence à boire. Le Rav demanda la raison d'un tel comportement. Le commerçant dira c'est bien simple, lorsque le cheval s'apprête à boire, il voit le reflet de son visage dans l'eau. Or, cela reste un cheval, et **il croit dur comme fer que c'est son compagnon de chemin qui vient lui prendre sa place** et qu'il ne pourra pas boire... Donc il donne un coup dans l'eau et voilà que le visage de son ami, s'efface et enfin il peut boire

tranquillement... Le Rav s'arrêtera : "C'est exactement toi ! Tu es comme ce cheval qui tape du sabot dans l'eau en voyant le magasin de ton concurrent qui vient d'ouvrir... Tu le sais, ou tout du moins tu l'as appris au Héder/école juive, la Parnassa, subsistance est fixée depuis Roch Hachana, au début de l'année. Donc **le concurrent ne t'enlève rien de ce qui t'es destiné du ciel**... Pire encore lorsque le cheval donne un coup de patte, **l'eau devient imbuvable**. C'est comme toi qui veux maudire ton concurrent ! Or, la rivière reste là. La Bénédiction est assurée des Cieux. Maudire ton concurrent montre qu'il te manque une bonne dose de confiance dans le Ribono Chel Olam.

Fin de l'anecdote.

Et pour nous de savoir que s'il est vrai qu'on doit faire **un petit effort** dans le domaine, on doit se répéter cette vérité : la subsistance est **dans les mains généreuses** du Ribono Chel Olam. C'est aussi l'enseignement de la traversée de la Mer Rouge. Savoir qu'il existe une grande « Main » généreuse qui nous guide et nous prête main-forte dans tous les moments de la vie.

Coin Hala'ha : lundi soir prochain tombe TouBichvat (le nouvel an des arbres). La tradition (minhag) est de multiplier, le jour-même, la consommation de fruits en particulier les fruits qui glorifient la Terre Sainte. Cette semaine on s'attachera aux lois des Bénédictions et en particulier l'ordre des bénédictions lorsqu'on vient à manger plusieurs sortes de fruits. Par lequel devra-t-on commencer ?

Si on a devant nous toutes sortes de fruits, gâteaux et vins, quel devra être l'ordre des bénédictions ? Le principe est qu'on devra commencer à faire la bénédiction (Barou'h ... Boré Mine Mézonot) sur les gâteaux, qui sont à base de farine de blé ou d'orge. Puis on fera la bénédiction sur le vin ou du jus de raisin.

Note importante. Une seule bénédiction sur un seul fruit, rend quitte tous les fruits de la même catégorie. Donc après avoir fait la bénédiction sur les olives, je rendrais quitte tous les fruits de l'arbre, idem pour toutes les autres bénédictions. Il ne faudra donc pas refaire la même bénédiction, même si l'on consomme différents fruits de l'arbre (dattes, pommes, oranges etc.).

Concernant les fruits, dans le cas où on a devant nous deux types de fruits, de l'arbre et de la terre et qu'on veuille en manger des deux sortes, on

devra choisir de commencer la consommation (Bénédiction) par **le fruit que l'on préfère**. La nouveauté est qu'on pourra faire devancer les fruits de la terre sur les autres fruits même si les autres figurent parmi les 7 fruits d'Israël. Par exemple sur ma table j'ai du melon (de Cavaillon) et des dattes d'Israël (ou même en provenance de Tunis). **Si je préfère le melon à tout autre fruit, je commencerais par le melon (Barou'h ... HaAdama) avant même la datte.** Dans le cas où je **n'ai pas de préférence particulière, je commencerais par les fruits de l'arbre**, avant les fruits de la terre.

Si dans ce groupe des fruits de l'arbre j'ai

"7 espèces", je devrais commencer par les fruits sur lesquels la Terre Sainte a été glorifiée. Donc au final, l'ordre sera : "olives, dattes, raisins, figues, grenades" puis les autres fruits de l'arbre. Viendront ensuite les fruits de la terre et enfin "ChéHacol", sur toute autre aliment, sucrerie par exemple (Or Hahaim 211. 6 Mb 35 et 211.1).

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.

David Gold Tél : 00972.55.677 .87 .47

e-mail:9094412g@gmail.com

Avec l'aide de Hachem, je cherche à éditer (en France et en Erets) le second tome de mon premier livre "Au cours de la Paracha" paru en France et en Israël. Celui qui souhaite participer à cette entreprise (relecture, mis en page et édition et pourquoi pas soutien) sera le bienvenu. Prendre contact auprès du mail habituel.

Une bénédiction pour le Zivoug (le mariage) d'Avraham David Ben Frima, Rivka Bat Ariéla (Elad), Avraham Albert Ben Jacqueline Sultana, Chendi Bat Osnat.

Une bénédiction et des prières pour Zéra Chel Quaïma (descendance) de David Méir Ben Esther et son épouse.

**Réfoua Chléma (guérison) pour Méir Ben Aliza, Méir Ben Léa ainsi que Hana Bat Léa
Une bénédiction et Hatsla'ha à notre fidèle lecteur Gérard Cohen et son épouse ainsi que les enfants**

Une grande bénédiction à mon Roch Collel et son épouse le Rav Asher Brakha-Bénédict